

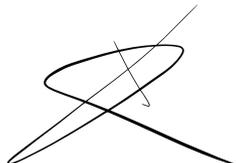
Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/12/2024 - 14239 - 2023 B 01026 - 953 321 098 - API FIRST

COMPTES ANNUELS



SASU API FIRST

Exercice du 07/06/2023 - 31/12/2023



Certifiés conformes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2023			Net
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (II)				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	950		950	
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	9 954		9 954	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 750		4 750	
Total (III)	15 654		15 654	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	15 654		15 654	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel		10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat De L'exercice		(47)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		9 954
Autres Fonds Propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 700
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres Dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		5 700
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		15 654

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Details de l'Actif

Etats exprimé en euros	07/06/2023	7			Variations	%
	31/12/2023	mois				
Capital souscrit non appelé (I)						
Total II - Actif Immobilisé						
Créances	950,00	6,07			950,00	
Autres Créances	950,00	6,07			950,00	
445660 TVA déductible (biens et services)	950,00	6,07			950,00	
Disponibilités	9 953,50	63,59			9 953,50	
512001 Banque (Société Générale API FIRST 280****487)	9 953,50	63,59			9 953,50	
Charges Constatées D'avance	4 750,00	30,34			4 750,00	
486000 Charges constatées d'avance	4 750,00	30,34			4 750,00	
Total III - Actif Circulant	15 653,50	100,00			15 653,50	
Total IV - Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Total V - Primes de remboursement des obligations						
Total VI - Ecart de conversion actif						
Total du Bilan Actif	15 653,50	100,00			15 653,50	

Details du Passif

Etats exprimé en euros	07/06/2023	7			Variations	%
	31/12/2023	mois				
Capital Social Ou Individuel	10 000,00	63,88			10 000,00	
101300 Capital souscrit (interne Dougs)	10 000,00	63,88			10 000,00	
Résultat De L'exercice	(46,50)	-0,30			(46,50)	
Total I - Capitaux propres	9 953,50	63,59			9 953,50	
Total II - Autres fonds propres						
Total III - Provisions						
Dettes D'exploitation	5 700,00	36,41			5 700,00	
Dettes Fournisseurs Et Comptes Rattachés	5 700,00	36,41			5 700,00	
401000 Fournisseurs	5 700,00	36,41			5 700,00	
Total IV - Dettes	5 700,00	36,41			5 700,00	
Total V - Ecart de conversion passif						
Total du Bilan Passif	15 653,50	100,00			15 653,50	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etats exprimé en euros	07/06/2023	7			Ecart	%
	31/12/2023	mois				
CHIFFRE D'AFFAIRES						
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue						
Variation production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Achat stockés approvisionnement						
Variation des stocks et approvisionnement						
Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)						
Achats non stockés (c)						
Achats charges externes (c)		47				47
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		47				47
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)		(47)				(47)
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes sur rémunérations						
Autres impôts et taxes						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		(47)				(47)
Reprises sur amortissements et provisions						
Autres produits d'exploitation						
Transfert de charges d'exploitation						
Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION		(47)				(47)
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(47)				(47)
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE		(47)				(47)

DOCUMENTS FISCAUX



Déclaration fin d'année
Liasse fiscale

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	07062023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovante, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SASU API FIRST			Rte De Sully La Chapelle, 45450 Fay-Aux-Loges		
SIRET	95332109800014		Mél : veronique.maurice+apifirst@dougs.fr		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
Rte De Sully La Chapelle, 45450 Fay-Aux-Loges					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		conseil en systèmes et logiciels informatiques, éditions, distribution et développement de logiciels, matériels et ou services relatifs		Si vous avez changé d'activités, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	47
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse	
				N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé Dougs					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Dougs 7 avenue adolphe max 69005 Lyon Tél: 04 28 29 62 62			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date: 03072024 Lieu: FAY-AUX-LOGES		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président Maurice Patrick		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature:		
prestataire :					

Désignation de l'entreprise		SASU API FIRST			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		Rte De Sully La Chapelle, 45450 Fay-Aux-Loges				
SIRET 95332109800014						
Durée de l'exercice en nombre de mois* : 7			Durée de l'exercice précédent* :			
					Exercice N clos le 31-12-2023	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		Net
		1		2		3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisation incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	950	074	950
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	9 954	086	9 954
	Charges constatées d'avance *		092	4 750	094	4 750
Total II		096	15 654	098	15 654	
Total général (I + II)		110	15 654	112	15 654	
PASSIF					Exercice N NET	
					1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			10 000
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	
	Report à nouveaux		134			
	Résultat de l'exercice		136			(47)
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
Total I		142			9 954	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			5 700
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172	
	Compte courant d'associés		173			
	Autres Dettes		175			
Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			5 700	
Total général (I + II + III)		180			15 654	

RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU API FIRST								Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisation incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur D'actif *	Amorissements *		Valeur résiduelle	Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	1	2	3	4	5		19% 6			15% ou 12.8% 7		0% 8	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Désignation de l'entreprise impôts)			Désignation de l'entreprise : SASU API FIRST				Néant <input type="checkbox"/> *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *		610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges			620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours		640	642	644	646			
	Sur comptes clients		650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666			
TOTAL			680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial		681	683						
Autres immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains		710	715	2					
Constructions		720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5					
Matériel de transport		750	755	6					
Autres immobilisations corporelles		760	765	7					
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780		
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860	47					
Total des déficits restant à reporter			870	47					
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	380		
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	950
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU API FIRST		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 07062023		et clos le : 31122023		Données en nombre de mois 7	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329 - DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329 - AC et 1329 - DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1 / 1

(1)

Néant *

Exercice clos le 31122023	SIREN 953321098
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)	Dénomination de l'entreprise : SASU API FIRST
	Adresse (voie) : RTE DE SULLY LA CHAPELLE
Code postal : 45450	Ville : FAY-AUX-LOGES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	<input type="text" value="sas"/>	Dénomination	<input type="text" value="Dougs Group SAS"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="901509364"/>	% de détention	<input type="text" value="100"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text" value="100000"/>
Adresse	N° <input type="text" value="7"/>	Voie	<input type="text" value="avenue Adolphe Max"/>		
Code postal	<input type="text" value="69005"/>	Commune	<input type="text" value="Lyon"/>	Pays	<input type="text" value="France"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>		Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou d'actions	<input type="text"/>	
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>	
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>		Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou d'actions	<input type="text"/>	
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 0

(1)

Néant *

Exercice clos le 31122023 SIREN 953321098

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI) Dénomination de l'entreprise : SASU API FIRST

Adresse (voie) : RTE DE SULLY LA CHAPELLE

Code postal : 45450 Ville : FAY-AUX-LOGES

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

API FIRST

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : La Taille Poulain route de Sully la Chapelle 45450 Fay-aux-Loges
953 321 098 RCS Orléans
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE
EN DATE DU 21 OCTOBRE 2024**

(...)

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat)

L'Associé Unique,

approuve la proposition du Président et **décide** de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, constituant une perte de 47 euros de la manière suivante :

- Situation du poste « report à nouveau » avant affectation : 0 euro,
- Affectation de la perte au poste « report à nouveau » : 47 euros,
- Situation du poste « report à nouveau » après affectation : (47) euros.

(...)

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique **donne tous pouvoirs** au porteur d'un extrait, d'un original ou d'une copie certifiée des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Patrick MAURICE

✓ Certified by  yousign

DOUGS GROUP
Par : Patrick Maurice